

STATUT ACTUEL DES OISEAUX MARINS NICHEURS EN BRETAGNE

XI. LIMICOLES

par Jean-Yves MONNAT

HUITRIER PIE (*Haematopus ostralegus*)

Statut en 1969-70

341 à 375 couples recensés au cours des opérations *SeaFarer* ; mais compte-tenu de sous-estimations probables en plusieurs secteurs et de l'absence de décomptes sur Riouzig/Sept-Iles et sur les îlots de Loire-Atlantique (Dunet notamment), on peut raisonnablement tabler sur un total voisin de 400 couples. La distribution de cet oiseau en Bretagne est loin d'être régulière. Présent sur la quasi-totalité des côtes septentrionales, il est très clairsemé sur le littoral sud et manque complètement de l'archipel de Molène aux îles de Glénan (Crozon, Cap Sizun, Pays bigouden). On notera en outre que plus de 80% des couples sont localisés au nord-ouest de la péninsule, de Perros-Guirec au Conquet, avec 120 couples dans l'archipel de Molène, 60 aux Sept-Iles, 50 sur la seule île de Taveeg/Perros-Guirec et 30 couples environ pour Quessant. Avec seulement une dizaine de couples chacun, les archipels d'Houat et de Glénan apparaissent extrêmement pauvres comparés à ceux de Molène et des Sept-Iles. L' Huitrier ne niche en aucun point du continent. Ce sont surtout les îlots bas qui lui conviennent. Son nid est situé le plus souvent en haut de grève, sur le sable ou les galats, parfois sur les pointes rocheuses ou les pelouses au-dessus de la grève, rarement à l'intérieur même des îles (Beniget/Molène, Taveeg). En règle générale, les côtes escarpées ne semblent pas lui convenir, ce qui peut expliquer son absence de la presqu'île de Crozon et du Cap Sizun (figure 8).

Nous avons compté comme nicheurs tous les couples apparemment cantonnés et alarmant assidûment au cours de nos visites. Pour la Normandie, Braillon (1969) semble ne comptabiliser que les nids effectivement découverts. Cependant, chaque fois que nous nous sommes un peu donné la peine de rechercher les nids, la différence n'était pas très grande entre le nombre de couples observés et le total des pontes et nichées effectivement recensées : ainsi, pour 34 couples notés sur Banneg en juin 1968, nous avons trouvé 30 nids, et pour 48 couples apparemment cantonnés sur Taveeg en juin 1969, nous avons découvert 39 nids et nichées.

Mais la ponte et les poussins de l'Huitrier ne sont pas toujours faciles à voir, et ceci nous paraît mieux expliquer la différence notée plus haut que la présence hypothétique de couples non reproducteurs.

L'Huitrier pie est un oiseau paléarctique dont l'aire de reproduction est littorale dans certaines régions (la quasi-totalité des côtes européennes du nord de la Russie au sud du Portugal en passant par le Cap Nord et l'Islande, plus locale en Méditerranée et sur la côte pacifique de l'Asie), continentale ailleurs (une grande tache dans le sud de la Russie et l'Asie du nord-ouest). C'est à la sous-espèce type *Himantopus ostralegus ostralegus* que l'on rattache les nicheurs des côtes européennes. En France, les seuls lieux de nidification actuels sont la Marquenterre (Somme), les îles Chausey, la Bretagne, le bassin d'Arcachon et, en Méditerranée, la Camargue, au total près de 500 couples se répartissant de la manière suivante :

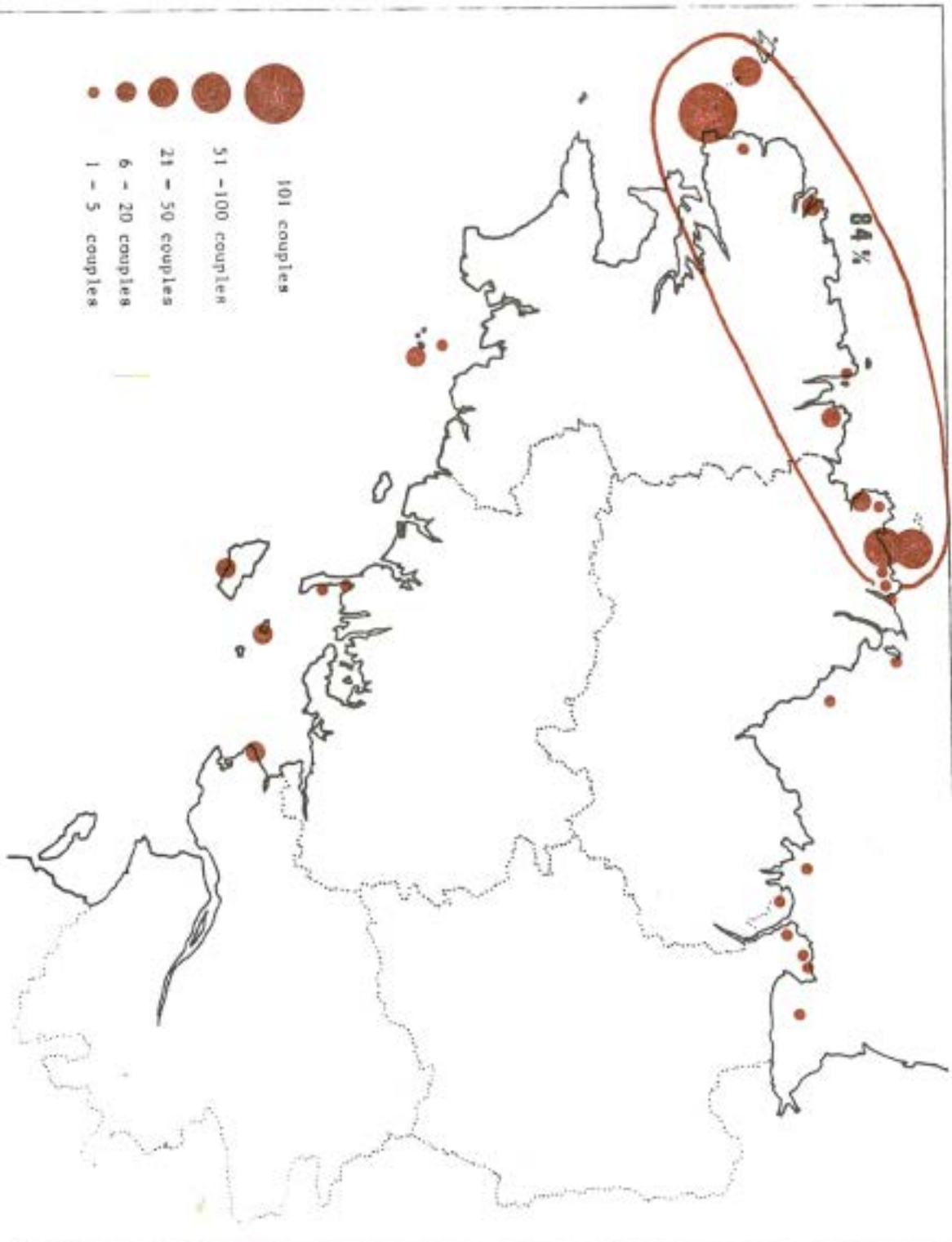
- baie de Somme	3	(Deraïn 1969)
- Chausey	15-25	(Braillon 1969)
- Bretagne	400	
- Arcachon	15-18	(Davant & Fleury 1969)
- Méditerranée	environ 50	(Johnson & Isenmann 1971)

En utilisant les estimations de Dare (1966) pour les îles Britanniques, l'Islande, les îles Féroës, la Finlande, l'Estonie, le Danemark et la Hollande, les chiffres de Lippens & Wille (1972) pour l'Allemagne et la Belgique et le nôtre pour la France, nous obtenons le total de 70 000 (chiffre tout à fait minimum) à 128 000 couples nicheurs pour la population atlantique européenne, hormis la Norvège, la Suède et la péninsule ibérique.

Historique

En Europe, de nombreux indices montrent que, depuis le début du 20ème siècle, l'Huitrier pie connaît une importante phase d'accroissement. A l'augmentation numérique constatée pour les populations britannique, néerlandaise et belge notamment (Dare 1966) s'ajoute une extension géographique sur les côtes d'Islande et de Norvège, et une tendance à pénétrer vers l'intérieur des terres en Grande-Bretagne, en Norvège, en Suède, en Allemagne, au Danemark, en Hollande et en Belgique (Haftorn 1958, Voous 1960, Buxton 1961, Lippens & Wille 1972). Alors que Gudmunsson (1951) attribue à des changements climatiques la brutale extension sur les côtes islandaises, la plupart des auteurs s'accordent pour mettre l'accroissement actuel sur le compte des mesures de protection.

En Bretagne, les visiteurs de colonies d'oiseaux marins ne se sont guère intéressés à cet oiseau. Aussi les indications chiffrées anciennes sont-elles rares, même pour les secteurs les mieux prospectés (Sept-Îles par exemple). On peut, malgré tout, difficilement douter que la population bretonne ait beaucoup augmenté depuis plusieurs décennies



comme l'indiquent les quelques éléments dont nous disposons. L'accroissement est particulièrement sensible dans l'archipel de Molène, indice d'autant plus significatif que cet ensemble regroupe entre le quart et le tiers des nicheurs bretons (tableau 3). Milon (1966) est le premier

	Kervourek	Benige	Morgat	Itiri	Kemeret	Trilien	Eser et C'Arizien	Salazeg	Barneg	Total
1954-56 (Ferry 1956)	2	1	1	10	+		3	1	10	30-35
1963-67 (Johnson 1968)	3	20	3	14-16	12-15	4-5	5	1	24	88-94
1969-70 (Brien 1970)	7	21-22	1	19-21	13	11	5-6	5-7	34	110-116

Tableau 3.- Evolution des effectifs d'huitriers nés (R. cistirostris) dans l'archipel de Molène lors de 3 séries de visites

à signaler cet oiseau parmi les nicheurs probables de Bonno/Sept-Iles : nous y trouvons 17 couples en 1969. Avec près de 50 couples en 1969, Ta-veeg abrite la plus forte concentration bretonne de l'espace alors que personne ne l'y avait vue auparavant. En 1925-1927, Lebeurier ne note que 2 couples sur six îlots de l'archipel d'Houat (Bozec 1968) qui en comptent de 8 à 11 en 1969-70. Enfin, dans "Ornithologie de la Basse-Bretagne", Lebeurier & Rapine (1934) disent n'avoir découvert sa ponte qu'en baie de Morlaix et aux îles de Glénan.

Ailleurs, les données sont plus contradictoires. Au tout début de ce siècle, Magaud d'Aubusson (1911) avait signalé plusieurs couples (œufs et poussins) dans les dunes de Saint-Quentin (baie de Somme). Plus rien ensuite dans le nord de la France jusqu'à la découverte de 3 couples dans le Marquenterre en 1969 (Derain 1969). En 1971, 6 couples alarment en ce lieu et 2 couples sont notés en baie d'Authie (Somme) (Kerautret 1972). Une nouvelle localité, la baie de Canche (Pas-de-Calais), abrite 1 couple en 1972 (Kerautret 1973). Pour la Normandie, Brailon (1969) pense pouvoir affirmer qu'en dix ans les effectifs d'Huitriers nicheurs aux Chausey ont diminué au moins de moitié ; mais, comme il le fait remarquer, en 1959 Ferry avait compté les couples cantonnés alors que les visiteurs de 1969 n'ont noté que les nids trouvés. En revanche, l'évolution enregistrée à Arcachon est positive : c'est en 1953 que la première ponte est découverte en cette localité (Mayaud 1956) ; en 1967 il n'y a toujours que 4 ou 5 couples nicheurs, mais ils sont 17 ou 18 l'année suivante (Davant & Fleury 1969) ! En Camargue, on passe d'une soixantaine de couples en 1956 et 1962 à 52 en 1967, 48 en 1969 et 36 en 1970, mais les auteurs semblent considérer ce dernier chiffre comme anormalement bas (Johnson & Isenmann 1971).

Nous ignorons si la faiblesse des effectifs bretons dans le premier tiers du 20ème siècle est ancienne ou si, comme en Grande-Bretagne, elle

est le résultat d'une régression. Un important déclin, allant jusqu'à l'extinction dans quelques secteurs, a été enregistré dans de nombreuses régions des Iles Britanniques au cours du 19ème siècle, le niveau le plus bas étant atteint globalement vers 1920 (Dare 1966). La seule indication dans ce sens pour notre pays nous est fournie par un auteur tout à fait digne de foi. Visitant l'archipel de Molène au printemps 1915, Magaud d'Aubusson parle de "*la grande diminution des Huitriers*" et ajoute plus loin à propos de Trielen : "*Cette île où... de nombreux huitriers déposaient leurs oeufs... est aujourd'hui perdue pour la reproduction des oiseaux marins et de rivage... et nous n'avons pas vu le seul Huitrier.*" Dans le même article, il décrit l'ingénieux système autrefois utilisé par les Molénais pour capturer les adultes sur leur nid, puis il remarque : "*On ne pose plus guère ces pièges, sans doute à cause de la grande diminution des Huitriers, ou parce qu'on n'a plus les mêmes raisons de capturer ces oiseaux pour les manger.*" C'est là le seul témoignage que nous connaissons sur la prédation par l'Homme d'Huitriers nicheurs en Bretagne. Or Dare (1966) cite des pratiques similaires comme l'une des causes évidentes du déclin de l'espèce en Grande-Bretagne au siècle dernier.

Evolution récente

Quelques nouveaux couples ont été trouvés dans des secteurs très peu prospectés lors de *Seafarer*, notamment sur les côtes et flots du Trégor et du Goëlo. Un recensement presque complet de l'archipel de Molène en 1972 ne révèle pas de changement significatif par rapport au chiffre global de 1969-70 (109 couples en 1972 contre 103 à 109 auparavant pour huit des neuf ensembles insulaires de l'archipel), mais il montre une redistribution des couples dans plusieurs îles.

GRAND GRAVELOT (*Charadrius hiaticula*)

Statut en 1969-70

Près de 70 couples nicheurs, tous dans l'archipel de Molène. Dans ce secteur, le Grand Gravelot établit son nid le plus souvent en haut des plages de sable ou de galets. Lorsque la densité est forte, on peut trouver les pontes en arrière de la grève, sur les dunes ou les pelouses des flots ; ainsi à Ledenez Vihan Kemenez où, en 1967, une dizaine de couples se partageaient moins d'un demi hectare de sables, de galets et de pelouses sablonneuses. Ferry (1955) a également observé des nids sur la roche et sous des blocs.

Comme pour l'Huitrier, ce sont les couples, et non les nids trouvés, que nous avons comptés. Mais ici, la différence entre l'effectif réel des nicheurs et le nombre observé est certainement plus forte que dans le cas de l'Huitrier. L'erreur par défaut due à la discrétion des Gravelots nicheurs (manifestations vocales et comportementales beaucoup moins specta-

culaires, pontes et poussins très difficiles à découvrir) nous paraît l'emporter nettement sur l'erreur par excès qu'entraîne la présence, parfois attestée, de couples non reproducteurs. Laven (1940) indique d'ailleurs que la plupart des Grands Gravelots se reproduisent dès leur premier été. Les chiffres proposés doivent donc être considérés comme des minima. C'est aussi sur la base des couples cantonnés qu'ont été menés les recensements de 1973-1974 en Grande-Bretagne (Prater 1976). Selon Prater (1974), c'est en juin que l'on trouve le maximum de premières pontes.

L'aire de reproduction du Grand Gravelot comprend tout le nord de l'Ancien Monde, le Groënland et quelques autres secteurs au nord-est du Canada. Si l'on excepte quelques cas de nidification isolés et sans doute exceptionnels en Bohême et jusque sur les rives de la Méditerranée (Vocus 1960), les populations britanniques et bretonnes sont les plus méridionales au Monde. En France, le Grand Gravelot a niché près de Fos-sur-Mer en 1958 et a sans doute tenté de le faire à l'embouchure du Var l'année précédente (Van Zuur 1958). Outre la Bretagne, le seul autre secteur de nidification connu est le littoral du nord, entre la Somme et la frontière belge, avec des effectifs encore très faibles.

Voici, à titre de comparaison, les chiffres dont nous disposons pour divers pays d'Europe :

- Finlande	5700	(Lippens & Wille 1972)
- Allemagne	1000	(Lippens & Wille 1972)
- Belgique	3	(Voet 1970)
- Pays Bas	150	(Lippens & Wille 1972)
- Iles Britanniques		
+ (Royaume Uni)	5800-6300	(Prater 1976)
+ (ensemble)	8000	(Sharrock 1976)

Historique

Même pour les Iles britanniques où la documentation est abondante et précise, les auteurs qui se sont penchés sur la question (Parslow 1973, Prater 1976) renoncent à dégager une tendance générale : diminution dans certaines zones littorales, accroissement dans d'autres, expansion dans l'intérieur... Pour la Belgique, Lippens & Wille (1972) constatent que, depuis 1965, les cas de reproduction sont devenus plus réguliers ; mais n'est-ce pas dû à l'augmentation de l'activité ornithologique ? Faisant le point sur la situation de l'espèce dans le nord de la France, Milbied & Kerautret (1974) concluent que le statut du Grand Gravelot n'a guère varié dans cette région depuis une centaine d'années. La plus grande régularité des observations depuis 1963 ne serait donc due, là aussi, qu'à une activité de terrain accrue.

Dans le récent *Atlas des oiseaux nicheurs de France* (Yeatman 1976) on peut lire qu'en Bretagne la première ponte a été observée en 1941. Mais cet ouvrage ne fait que reproduire, sans vérification, une erreur

qui s'était glissée dans l'Atlas of European Birds (Voous 1960). En fait, c'est en 1954 que Ferry (1955) a découvert la petite population de l'archipel de Molène. Avant lui, trois ornithologues seulement avaient visité ces îles : Bureau en 1880, 1914 et 1919, Magaud d'Aubusson en 1914 et 1915 et Lebeurier dans les années 1920 et en 1936. Aucun n'y avait vu le Grand Gravelot. C'est donc vraisemblablement entre 1936 et 1954 que nous pouvons situer l'installation de l'espèce dans l'archipel de Molène. Elle y a fait rapidement souche puisque, de 1954 à 1956, Ferry (1956) y dénombre déjà une cinquantaine de couples.

Depuis cette époque, trois recensements à peu près complets ont été effectués : en 1968, 1969 et 1972. Si les chiffres de 68 et 69 sont tout à fait comparables, le total étant très voisin de 70 couples, le décompte de 1972 n'aboutit qu'à un total de 51 couples. Il nous est malheureusement impossible de trop nous fier à la comparaison de ces trois séries de chiffres : pour les années 1950, Ferry ne fournit qu'une estimation et il n'a pas visité toutes les îles, loin s'en faut. En revanche, les totaux de 1968-69 doivent être un bon reflet de la réalité d'alors ; mais les visiteurs de 1972 n'ont pas vu Ledenez Molenez et ont certainement sous-estimé l'effectif de Trielen. Compte-tenu de cette dernière remarque, le total de 1972 ne pouvait cependant pas atteindre 70 couples et le déficit par rapport au recensement précédent était sans doute supérieur à 10 couples. Cela ne signifie pas pour autant que la population molénaise de Grands Gravelots soit en déclin ; les auteurs britanniques font état de fluctuations annuelles d'amplitude comparable.

	Beniguet	Morgaol	Litiri	Kemenez	Trielen	Îles ar C'hristien	Molenez	Balaneg	Banneg	Total Molène	Autre Bretagne
56-58 (Ferry 1956)	20	1	4	8	6	2	0	1	4	50	0
69-70 (Brien 1970)	13	0	1	24-25	6-7	3-4	6	12	3	67-70	0-1
72 (Ar Vras inédit)	16	0	0	20	3	3	0	9	2	53	4-10
77-78 (Ar Vras in.)	18-19	0	0	11-12	9-10	3	0	8	3	52-55	no. 15

Tableau 4.- Evolution des effectifs de grands gravelots (*C. hiaticula*) dans l'archipel de Molène et dans le reste de la Bretagne au cours de 4 séries de visites

Si pour l'instant nous ne pouvons nous prononcer sur l'évolution globale de la population, l'examen de la situation île par île fait apparaître des indices inquiétants (tableau 4). On enregistre en effet des diminutions plus ou moins nettes pour quatre des neuf îles à Gravelots de l'archipel. A Ledenez Molenez, la régression peut être mise en parallèle avec une augmentation de l'activité humaine (récolte du goémon) ces dernières années. Pour Banneg, Ledenez Kemenez et surtout Litiri, il semble bien qu'il y ait corrélation entre l'implantation puis le développement des colonies de Goélands et le déclin du Grand Gravelot. Celui-

ci ne se maintient guère que sur les îles où l'implantation des Goélands reste faible (Kemenez, Trielen, Balaneg...) ; à Beniget où une très importante colonie de Goélands bruns et argentés se développe depuis quelques années, la très grande taille de l'île est sans doute la principale raison de la résistance des Gravelots : ceux-ci occupent d'ailleurs les secteurs où les Laridés ne se sont pratiquement pas implantés.

Depuis la découverte des premiers nids dans l'Iroise en 1954, quelques autres points des côtes bretonnes ont hébergé des nicheurs : 1 couple à l'île Trevoc'h/St-Pabu (29N) en 1965 (Brosselin & Didier 1966), 1 couple à Moelez/Fouesnant (29S) en 1966 (Dorval 1968) et 1 couple alarmant sur un îlot de Landéda (29N) en 1969 (Guerneur, com. cr.). Mais c'est surtout au lendemain de *Seafarer* que les nouvelles localités de nidification se sont multipliées, dans le Trégor essentiellement : 1 couple au sillon de Talbert/Pleubian, 1 couple à l'île d'Er/Plougrescant, 2 couples à Landrelecc et 4 couples à l'île à Canton/Plomeur-Bodou (22) en 1971 (Guerneur et al. 1971), 1 couple alarmant à Guissény (29N) et alarmes au Talbert en 1972 (Monnat & Le Lannic 1972), parades à Flovan (29S) et Sein (29S) en 1973 (Guerneur et al. 1973).

- références -

- BOZEC, R. 1968.- Statut actuel des oiseaux marins nicheurs en Bretagne. III. Morbihan. *Ar Vran*, 7 : 106-130
- BRAILLON, B. 1969.- Les oiseaux marins nicheurs de Basse-Normandie : dénombrements de 1969 et récapitulation des données antérieures. *Le Cormoran*, 1 : 42-64
- BRIEN, Y. 1970.- Statut actuel des oiseaux marins nicheurs en Bretagne. VIII. Mise au point en 1970 : visites récentes et état actuel des effectifs par localité. *Ar Vran*, 3 : 167-275
- BROSSELIN, M. & J. DIDIER 1966.- Nidification du Grand Gravelot *Charadrius hiaticula* à l'île Trévors (Nord-Finistère). *Ois. Rev. fr. Ornith.*, 36 : 69
- BUXTON, E.J.M. 1962.- The inland breeding of the Oystercatcher in Great Britain, 1958-59. *Bird Study*, 8 : 194-209
- CONSTANT, P., A. GOULLIART, B. LEGRAND & A. RICHARD 1964.- Avifaune du littoral boulonnais. *Alauda*, 32 : 133-142
- DARE, P.J. 1966.- The breeding and wintering populations of the Oystercatcher (*Haematopus ostralegus* Linnaeus) in the British Isles. *Fishery Invest.*, London (ser. II), 25 (5) : 1-69
- DAVANT, P. & A. FLEURY 1969.- Nidification de l'huître, *Haematopus ostralegus*, sur le bassin d'Arcachon. *Alauda*, 37 : 80
- DERAIN, J.M. 1969.- La réserve de la baie de Soume. *Le Héron*, 1969 [4] : 39

- DORVAL P. 1968.- Statut actuel des oiseaux marins nicheurs en Bretagne.
II. Baie de Douarnenez et côte sud du Finistère. *Ar Vran*, 1 : 50-74.
- FERRY C. 1955.- Sur la reproduction de *Charadrius hiaticula* en Bretagne.
Alauda 23 : 81-96.
- FERRY C. 1956.- Observations ornithologiques sur l'archipel de Molène
(Finistère). *Alauda*, 24 : 250-265.
- GUDMUNSSON F. 1951.- The effects of the recent climatic changes on the
bird life of Iceland. *Proc. int. orn. Congr.*, 10 : 502-514.
- GUERMEUR Y. et al. 1971.- Actualités ornithologiques du 16 mars au 15
juillet 1971. *Ar Vran*, 4 : 174-242.
- GUERMEUR Y. et al. 1973.- Actualités ornithologiques du 16 mars au 15
juillet 1973. *Ar Vran* 6 : 63-136.
- HAFSTAD S. 1958.- Population changes, especially geographical changes, in
the norwegian avifauna during the last 100 years. *Sterna*, 3 : 105-137.
(en norvégien)
- JOHNSON A.R. & P. ISENHANN 1971.- L'évolution récente des effectifs ni-
cheurs de Laro-Limicoles en zone saumâtre de Camargue. *Alauda*, 34 :
29-36.
- KERAUTRET L. 1972.- Synthèse printemps et nidification 1971. *Le Héron*,
1972 (2) : 43-47.
- KERAUTRET L. 1973.- Synthèse des observations de l'été (juin, juillet,
août) 1972. *Le Héron*, 1973 (2) : 2-14.
- LAVEN H. 1940.- Beitrag zur Biologie des Sandregenpfeifers (*Charadrius
hiaticula*). *J. Orn.*, 88 : 183-287.
- LEBEURIER E. & J. RAPINE 1934.- Ornithologie de la Basse-Bretagne. *Ois.
Rev. fr. Ornith.*, 4 : 111-154, 318-334, 425-475, 659-702.
- LIPPENS L. & H. WILLE 1972.- Atlas des oiseaux de Belgique et d'Europe
occidentale. *Lanoc, Tielt* : 847 p.
- MAGAUD D'AUBUSSON 1911.- Liste raisonnée des échassiers et palmipèdes ob-
servés dans la baie de Somme et sur les côtes de Picardie. *Rev. fr.
Ornith.*, 11 : 62-77, 84-87, 100-102, 119-123.
- MAGAUD D'AUBUSSON (1915).- A l'archipel d'Ouessant. Colonies de sternes de
Dougall, de macareux et de puffins : leur disparition imminente.
Bull. Soc. Acclim., 62 : 82-89.
- MAYAUD N. 1956.- Notes d'ornithologie française. *Alauda*, 24 : 53-61.
- MILBLED T. & L. KERAUTRET 1974.- La nidification du Grand Gravelot (*Cha-
radrius hiaticula*) dans le Nord de la France. *Le Héron* 1974 (1) : 38-41.
- MILON P. 1966.- L'évolution de l'avifaune nidificatrice de la réserve
Albert Chappelier (les Sept-Iles) de 1950 à 1965. *La Terre et la Vie*,
1966 : 113-142.
- MONNAT J.Y. 1968.- Statut actuel des oiseaux marins nicheurs en Bretagne.
I. L'Iroise. *Ar Vran*, 1 : 1-30.

- PARSLOW J. 1973.- Breeding birds of Britain and Ireland. Poyser, Berkhamsted : 272 p.
- PRATER A.J. 1974.- Breeding biology of the Ringed Plover *Charadrius hiaticula*. Proc. I.W.R.B. Wader Symp. Warsaw 1973 : 15-22.
- PRATER A.J. 1976.- Breeding population of the Ringed Plover in Britain. *Bird Study*, 23 : 155-161.
- SHARROCK J.T.R. 1976.- The atlas of breeding birds in Britain and Ireland. Watson & Viney, Aylesbury : 477 p.
- VAN ZURK H. 1958.- Actualités régionales : Alpes-Maritimes. *Ois. de Fr.*, n°21 : 17-19.
- VOET H. 1970.- Esquisse du statut actuel des limicoles nicheurs de Belgique. *Le Gerfaut*, 60 : 198-223.
- VOOUS K.H. 1960.- Atlas of european birds. Nelson, London : 284 p.
- YEATMAN L. 1976.- Atlas des oiseaux nicheurs de France. Paris : 282p.

Jean-Yves Monnat
Laboratoire de Zoologie
UER Sciences
39283 BREST CEDEX



LA MOUETTE MÉLANOCÉPHALE (*LARUS MELANOCEPHALUS*) EN BRETAGNE

par Alain Thomas & Pierre Yésou

Jusqu'à une date très récente, la Mouette mélanocéphale *L. melanocephalus* était considérée comme accidentelle en Bretagne, bien que notée presque chaque année depuis la création d'At. Vdm en 1967. Plusieurs dizaines d'observations se sont accumulées depuis décembre 1978, permettant l'hypothèse d'une évolution du statut de l'espèce dans notre région.

LES OBSERVATIONS

Statut initial

Avant la création de notre centrale, il ne semble y avoir eu que deux contacts avec l'espèce en Bretagne: 1 fin novembre 1949 quelques niles à l'ouest de Belle-Ile, et 1 le 17 septembre 1953 à St Brévin-les-Pins (Loire-Atlantique) (Mayaud 1954 et 1955).

De 1968 à l'automne 1978, ont été recueillies 19 observations concernant toutes des individus isolés, à l'exception de la plus récente: 2 immatures ensemble le 2 juillet 1978 à Goulven (Nord-Finistère). L'âge de 14 oiseaux a été précisé: 6 adultes et 8 immatures. Deux caractéristiques se dégagent de ces données:

- une distribution exclusivement littorale touchant les cinq départements bretons.

- un net maximum en juillet; 4 adultes sur 6 sont signalés en juillet-août.

De décembre 1978 à avril 1980

L'importante série de données recueillies depuis décembre 1978 contraste fortement avec la rareté des observations antérieures. L'ensemble des données de cette période parvenues à notre connaissance figure dans le tableau N° 1, les figures 3 et 2 illustrant respectivement la distribution géographique et la répartition mensuelle des observations.

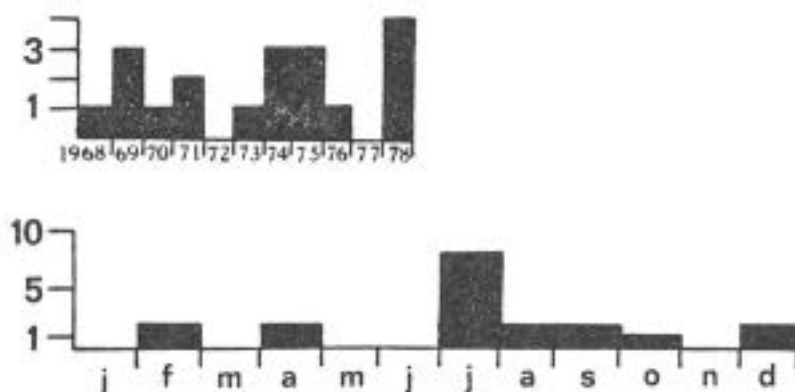


Figure 1 : La Mouette mélanocéphale en Bretagne .- Nombre d'individus par an de 1968 à 1978 (a) et nombre d'individus par mois (données cumulées pour la période 1968-1978) (b).



Figure 2 : La Mouette mélanocéphale en Bretagne .- Nombre minimum d'individus par mois (données cumulées pour la période janvier 1979-avril 1980). La coupure dans le graphique correspond à l'interruption des recherches systématiques de l'espèce en baie d'Audierne et à Douarnenez.

Milieux fréquentés

En période hivernale, un faible nombre d'oiseaux peuvent se nourrir sur des décharges ou en terrain agricole jusqu'à quelques kilomètres dans l'intérieur des terres. Toutes les autres données proviennent du littoral où la Mouette mélanocéphale semble affectionner les grandes baies à vaste estran sableux ou sablo-vaseux (baies de St-Brieuc, de Goulven, de Douarnenez...) et aussi les milieux lagunaires (baie d'Audierne) ! Isenmann (1975) a montré que la Mouette mélanocéphale exploite un éventail assez large de milieux (lagunes, espaces agricoles, mer) en période de reproduction, mais que son habitat d'alimentation se rétrécit considérablement sur les lieux d'hivernage : la mer joue alors un rôle important, voire exclusif. Nos observations vont dans le même sens.

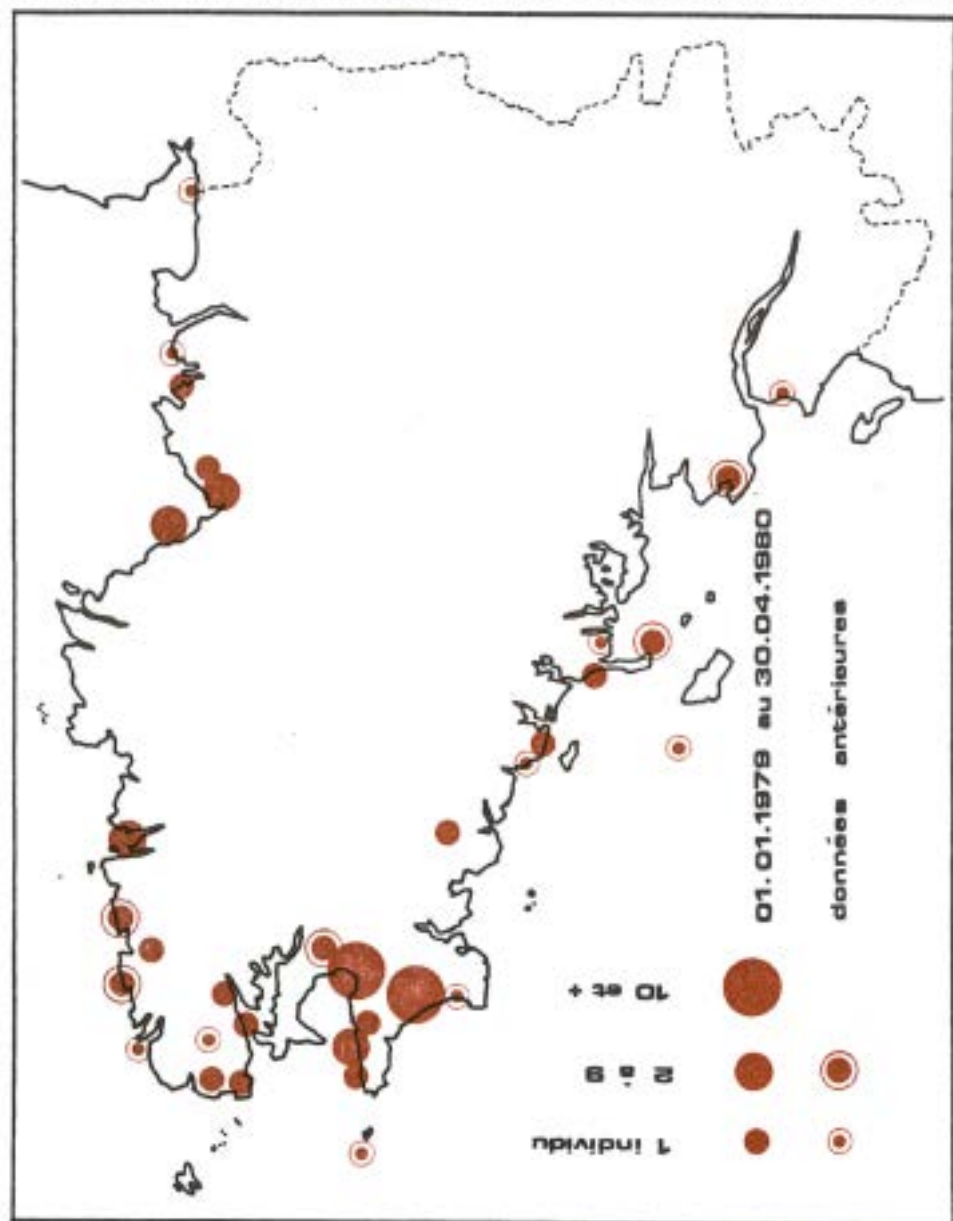
Les étangs saumâtres et la palud dunaire de la baie d'Audierne ne sont fréquentés qu'en période migratoire : les oiseaux s'alimentent alors directement sur les étangs ou capturent des insectes au vol aux alentours de ceux-ci, du moins au printemps. Ils peuvent aussi se nourrir sur la plage. La mer est par contre utilisée toute l'année et devient l'habitat préférentiel en hiver : la fréquentation des décharges et des prairies ou champs labourés est alors marginale (respectivement moins de 1% et 6% du total des individus observés). En baie de Douarnenez, les mouettes mélanocéphales se nourrissent pour partie sur les plages, mais l'essentiel de l'activité alimentaire s'exerce en mer, tant aux abords du port qu'au large. Nous ne les avons jamais vu suivre de chalutiers, mais avons noté une importante dispersion des oiseaux en pêche, les mouvements paraissant réguliers entre le fond de la baie et les approches de la pointe du Raz.

Observations dans des colonies de laridés

Dans les régions où elles estivent, les mouettes mélanocéphales fréquentent plus ou moins régulièrement certaines colonies de Laridae (ce qui est parfois le prélude à une nidification ultérieure). Il s'agit généralement de colonies de mouettes rieuses *Larus ridibundus* et de goélands cendrés *Larus canus* (Milbled com. pers). Ce phénomène a été noté ces deux derniers printemps en Bretagne. Un oiseau de première année est posé au sein de la colonie mixte de goélands bruns *Larus fuscus*, marins *Larus marinus* et argentés *Larus argentatus* de Rohellan/Erdeven (Morbihan) le 19 avril 1979. Un individu de même âge fréquente régulièrement une des colonies de mouettes tridactyles *Rissa tridactyla* de la réserve M.H. Julien/Goulien (Sud-Finistère) du 7 au 10 avril 1979, puis épisodiquement jusqu'au 15 avril. Une colonie de mouettes tridactyles ne ressemble guère à une colonie de mouettes rieuses, et il est pour le moins surprenant d'observer une mouette mélanocéphale stationnant assidûment sur une étroite corniche de falaise. De telles observations se sont renouvelées en 1980 à Goulien : un oiseau de première année le 7 et un subadulte le 23 avril.

Figure 3

La Mouette mélanocéphale en Bretagne : distribution géographique des données



DISCUSSION

Réalité du phénomène

→ On assiste depuis quelque vingt ans à une très nette augmentation des effectifs de mouettes mélanocéphales en Mer Noire, patrie de l'espèce. La population est passée de 37 600 couples en 1946 et 1956 à 170 000 couples ces dernières années. Simultanément l'aire de reproduction s'est étendue vers l'ouest et le nord-ouest, des cas de nidification étant constatés en Italie, en Camargue, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Belgique, dans le sud-est de la Grande-Bretagne et le nord de la France. Cet accroissement des effectifs nicheurs s'est accompagné d'une nette augmentation des observations en plusieurs points des côtes britanniques et françaises de la Manche (pour plus amples détails, on se reportera utilement au travail de Milbled & Apchain 1978).

On est naturellement amené à penser que l'afflux récent d'observations en Bretagne s'inscrit dans le cadre de cette évolution générale. Cependant le caractère brutal du phénomène étonne. Aussi faut-il préciser que jusqu'en 1978 la plupart des contacts avec l'espèce ont été le fruit du hasard. A l'inverse près de 80% des données obtenues depuis sont le résultat de recherches entreprises en quelques secteurs, recherches sans lesquelles l'augmentation n'aurait pas été ressentie avec la même acuité.

Cela signifie que cette évolution a pu débuter avant que nos observations la mettent en évidence. Elle n'en est cependant pas moins réelle: de nombreuses données récentes concernent des groupes parfois importants alors que, précédemment, seuls des isolés étaient signalés. De même, l'estivage en baie de Douarnenez est certainement un fait nouveau: l'espèce n'y avait jamais été notée avant la fin du mois d'août malgré une observation systématique des Laridae en ce site par P. et J.P. Le Mao, chaque été depuis 1973.

La Mouette mélanocéphale hiverne surtout en Méditerranée, mais une faible part de la population nichant dans le sud-est de l'Europe migre par la vallée du Dniepr et la Pologne pour gagner la mer Baltique, puis longerait les côtes de la Mer du Nord et rejoindrait ensuite le Golfe de Gascogne, zone secondaire d'hivernage pour l'espèce. Cette hypothèse, avancée par Mayaud (1954) et confortée par les données du baguage (Tekke 1976), est reprise et détaillée par Milbled et Apchain (1978) qui écrivent: "Nous manquons de données pour affirmer leur passage régulier en Normandie et en Bretagne. Connaissant le zèle et la compétence des observateurs normands et bretons, nous nous demandons si les Mouettes mélanocéphales ne courent pas par l'intérieur des terres pour rejoindre l'estuaire de la Loire, ce qui rendrait compte du très faible nombre d'observations publiées pour ces deux régions."

Cette hypothèse ne satisfait pas nos collègues de la région d'Angers où l'espèce reste de rencontre tout à fait accidentelle (Beau-doin et Cormier, com. pers.), et l'on ne dispose par ailleurs d'aucune

donnée qui puisse confirmer une hypothétique traversée au-dessus des terres. Il paraît plus logique de penser que les mouettes mélanocéphales ont régulièrement transité par les côtes de Bretagne dès avant le récent afflux d'observations. Le faible nombre de données antérieures pourrait s'expliquer de diverses manières, mais la plus plausible nous paraît liée à la faiblesse du passage à cette époque et à un évident manque d'intérêt des observateurs bretons pour les Laridae de taille moyenne (essentiellement *Larus ridibundus* et *Larus canus*) considérés comme banals ; dans de telles conditions, les quelques mouettes mélanocéphales qui transitaient probablement sur nos côtes pouvaient fort bien passer inaperçues. Le récent accroissement du nombre d'observations est selon toute vraisemblance provoqué par l'essor démographique que connaît actuellement l'espèce en Europe. Mais la "découverte" de la Mouette mélanocéphale par les ornithologues bretons - provoquée à la fois par l'abondance accrue de cet oiseau dans notre pays et par une incontestable amélioration de la qualité et de la quantité d'observation - a sans aucun doute entraîné un surcroît d'intérêt et d'attention pour les Laridae jusqu'alors largement négligés ; l'image que nous nous faisons de l'évolution du statut de la Mouette mélanocéphale ne peut que s'en trouver déformée : la brutalité du phénomène telle qu'elle ressort des faits énumérés plus haut doit, à coup sûr, être sensiblement atténuée.

Dates de passage

Les renseignements accumulés en une année d'observation depuis le printemps 1979 permettent déjà diverses constatations ayant trait aux passages. Les mouvements ont été observés à des dates différentes selon l'âge des oiseaux. Au printemps, les adultes et subadultes ont été surtout notés en mars et début avril, ne stationnant guère. Les oiseaux de première année sont apparus plus tard, dans le courant du mois d'avril, leur passage se prolongeant au moins jusqu'à fin mai ; certains se sont arrêtés plusieurs semaines sur nos côtes. De même, en été, adultes et subadultes sont arrivés les premiers - dès le début d'août - et sont restés largement majoritaires jusqu'à la mi-septembre au moins. Notons qu'aucun jeune de l'année n'a été noté avant la mi-septembre 1979, date à partir de laquelle les recherches ont été malheureusement interrompues pendant deux mois. Ce décalage dans le passage des différentes classes d'âge, tout comme les dates de passage elles-mêmes, correspondent tout à fait à ce qui est observé en Angleterre (Hume 1976) et dans le nord de la France (Milbied & Apechain 1978).

Il est intéressant de noter que l'estivage en baie de Douarnenez, fait nouveau comme nous l'avons déjà souligné, n'a pas été un phénomène isolé : le mois de juillet 1979 a fourni une "avalanche" de données sur la côte sud de l'Angleterre, certains oiseaux étant encore présents en août alors que plusieurs observations étaient réalisées dans le sud et l'est de l'Irlande (Allsopp & Madge 1979) où l'espèce était auparavant d'apparition rarissime (Sharrock 1974).

CONCLUSION

L'accroissement, mis en évidence depuis l'hiver 1978-1979, du nombre de nouettes mélanocéphales transitant et stationnant en Bretagne est un fait incontestable. De décembre 1977 à avril 1979, des oiseaux ont pu être observés tout au long de l'année, l'hivernage et l'estivage demeurant faibles. Par contre, les passages se sont nettement dessinés, tant au printemps qu'à l'automne et selon des caractéristiques identiques à celles observées dans des régions voisines. Ce double passage appuie l'hypothèse selon laquelle au moins une partie des oiseaux qui à l'automne rejoignent la Baltique depuis la Mer Noire, gagneraient ensuite le Golfe de Gascogne via les côtes de la Mer du Nord et de la Manche, et effectueraient le trajet inverse au printemps. Rappelons à ce sujet que trois oiseaux bagués poussins sur l'île d'Orlov, principale colonie de l'espèce en Mer Noire, ont été retrouvés en Bretagne. Il s'agit des deux individus cités par Mayaud, et d'un juvénile bagué le 5 juillet 1968 à Orlov et repris en février 1969 à Tharon (Loire-Atlantique) (fichier C.R.B.P.O.).

Cet accroissement des stationnements de nouettes mélanocéphales sur notre littoral peut être sans lendemain, mais il peut aussi marquer le début d'un véritable changement du statut de cet oiseau en Bretagne ; une telle évolution serait logique au vu de la dynamique actuelle de l'espèce en Europe.

Cependant, le bilan que nous dressons ici est certainement bien incomplet. Il faut rappeler que les trois quarts des observations ont été réalisées par seulement quatre observateurs opérant essentiellement en Cornouaille. Bien que des prospections négatives aient été effectuées ailleurs, nous ne pouvons nous empêcher de penser que la présence de l'espèce sur le reste du littoral breton a été sous-estimée : les données obtenues plus ou moins occasionnellement, çà et là, en période migratoire vont dans le sens de cette hypothèse.

REMERCIEMENTS

J.P. Annezo, B. Bargain, P. Bechet, J.P. Cuillandre, David, D. Floté, Y. Guerneur, E. de Kergariou, J.P. et P. le Mao et G. Lorcy ont bien voulu nous faire part de leurs observations. T. Milbled nous a fait profiter de ses connaissances sur l'espèce. Enfin la rédaction de cet article a largement profité des commentaires et critiques de P. Isenmann, et surtout Y. Guerneur et J.Y. Monnat. Que toutes ces personnes trouvent ici l'expression de nos remerciements.

REFERENCES

- Allsopp K. & S.C. Madge 1979.- Recent reports. *British Birds* 72, 492-494, 558-561.
- Hume R.A. 1976.- The pattern of Mediterranean Gull records at Blackpill, West Glamorgan. *British Birds* 69, 503-505.
- Isermann P. 1975.- Contribution à l'étude de la biologie de reproduction et de l'écologie de la Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus*. *Nos oiseaux* 33, 66-73.
- Mayaud N. 1954.- Sur les migrations et l'hivernage de *Larus melanocephalus*. *Alauda* 22, 225-245.
- Mayaud N. 1956.- Nouvelles données sur *Larus melanocephalus*. *Alauda* 24, 123-131.
- Milbied T. & C. Apchain 1978.- Nidification et migrations de la Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus* sur le littoral du Nord de la France. *Alauda* 46, 235-256.
- Sharrock J.T.R. 1974.- Scarce Migrant Birds in Britain and Ireland. *Poyser, Berkhamsted*.
- Tekke M.J. 1976.- Ringed Mediterranean Gulls *Larus melanocephalus* from the Black Sea area, recovered in the Netherlands. *LIMOSA* 49, 217. (en néerlandais, résumé anglais).

Alain Thomas
Maison de la réserve
29113 GOULIEN

Pierre Yéou
4, rue Henri Servain
32000 SAINT BRIEUC

TABLEAU 1

date	lieu-dit/commune	dept.	total	1 ^{re} année	2 ^e année	im. sans précis.	ad.
08.12.78	Picmeur	29S	1	1			
06.01.79	Bohars	29N	1			1	
16.01.79	Plovan	29S	1	1			
22.01.79	Rosporden	-	1			1	
27.01.79	Guidel	56	1				1
début 79	Brest (décharge)	29N	1	1			
début 79	Landivisiau (décharge)	-	1	1			
10.02.79	Goulien (prairie)	29S	1	1			
début 02.79	Yffiniac	22	1				1
28.02.79	Douarnenez (port)	29S	1	1			
14.03.79	Douarnenez	-	1	1			
31.03.79	Plovan	-	1	1			
07-15.04.79	Goulien (falaise)	-	1	1			
13.04.79	Plovan (plage)	-	14	8	8		
13.04.79	Tréogat	-	4-5	4-5			
15-16.04.79	Plovan	-	30	30			
19.04.79	Rohellan/Erdeven	56	1	1			
21.04.79	Yffiniac	22	2	2			
27.04.79	Morieux	-	1	1			
04.05.79	Plovan	29S	10	10			
05.05.79	Goulien (en mer)	-	1				
24.05.79	baie de La Fresnaye	22	1	1			
16.06.79	Douarnenez	29S	8	4	1		
23.06.79	Douarnenez	-	14	14			
30.06.79	Douarnenez	-	2	1	1		
08.07.79	Douarnenez	-	10	10			
08.07.79	Plovan	-	1	1			
11.07.79	Douarnenez	-	4	4			
15.07.79	Douarnenez	-	4	4			
17.07.79	Douarnenez	-	2	2			
22.07.79	Douarnenez	-	3	3			
31.07.79	Douarnenez	-	3	3			
01.08.79	Douarnenez	-	1		1		
02.08.79	Douarnenez	-	1		1		
10.08.79	Douarnenez	-	5	4			1
13.08.79	Douarnenez	-	1	1			
15.08.79	Douarnenez	-	3	2	1		
ad. 16.08.79	Yffiniac	22	1		1		
17.08.79	Plovan	29S	1		1		
19.08.79	Goulien (en mer)	-	1				1
juillet-août 79	Goulien et Clédén	-	2x1	2			
20.08.79	Plovan	-	11				1
23.08.79	Plovan	-	1		1		
26.08.79	Douarnenez	-	1		1		
01.09.79	Plovan	-	5		1		1
05.09.79	Yffiniac	22	1		1		
06.09.79	Plovan	29S	1				1
36.09.79	Douarnenez	-	3		2		1
07.09.79	Plovan	-	1				1

09.11.78	Douarnenez	-	11	3	7	1
14.11.79	Douarnenez	-	1	1		
18.11.79	Goulien	-	1	1		
22.11.79	Douarnenez	-	1		2	1
25.11.79	Plouven	-	1			1
25.11.79	Douarnenez	29S	5	3	2	
20.12.79	Douarnenez	-	1		1	
31.12.79	Douarnenez	-	2	1	1	
01.01.80	Ploumoguer	29N	1			1
04.01.80	Douarnenez	29S	1			1
12.01.80	Tréogat	-	1	1		
19.01.80	Henvic	29N	1	1		
01.80	Brest	-	1	1		
03.02.80	Carantec	-	3	3		
10.02.80	Carantec	-	3	3		
17.02.80	Le Conquet	-	1		1	
11.03.80	Carantec	-	3	3		
14.03.80	Carantec	-	3	3		
16.03.80	Douarnenez	29S	9	4	4	1
23.03.80	Douarnenez	-	5	2		3
29.03.80	Stables	22	2			2
26.03.80	Tréguennec	29S	4		1	3
29.03.80	Yffiniac	22	1	1		
07.04.80	Goulien (falaise)	29S	1	1		
08.04.80	Douarnenez	-	21	6	5	10
23.04.80	Goulien (falaise)	-	1		1	
ed. 15.05.80	Trégunc	-	2	2		